

la province ecclésiastique de Lyon. Langres et Vienne en Dauphiné, ce sont là les deux pôles de mon horizon : le monde finit pour moi à ces deux colonnes d'Hercule. — Enfant adoptif de cette auguste cité, tous mes efforts ont tendu et tendront sans cesse à augmenter l'énergie du principe lyonnais ; elle a été, est et sera l'inspiration constante, la fin de tous mes travaux.

Le projet de réunion à la métropole des villes suburbaines de l'agglomération lyonnaise, nées de ses entrailles et vivant attachées à ses flancs, est trop sage, pour ne pas porter incessamment ses fruits. La mise à exécution de ce projet, en ajoutant, dans une proportion considérable, aux ressources de la cité, lui permettrait d'entrer avec plus d'éclat dans la voie du progrès, de réaliser une partie des grandes améliorations et des embellissements princiers que j'ai plusieurs fois indiqués, de se donner plus largement encore la majesté, la magnificence et les allures des plus belles capitales du monde civilisé, elle qui déjà les égale, et, dans plusieurs de ses zones, les surpasse en pompe, en caractère et en splendeur.

Alors, alors à plus juste titre, on pourra, comme le peuple romain d'autrefois et d'aujourd'hui, graver sur les édifices publics de la ville de Lyon l'inscription :

SENATVS. POPVLVS. QVE. LVGD.

JOSEPH BARD.

